

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE



PLAN DE MOBILITE

DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SUD SAINTE BAUME

Par arrêté n°ARR_CC-2025-044 en date du 9 juillet 2025, le Président de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume a ordonné l'ouverture de l'enquête publique du projet de Plan de Mobilité de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume.

Le Plan de Mobilité (PDM) est le document d'orientation et de planification définissant la politique globale du territoire en matière de mobilité pour une période de 10 ans. Son objectif est d'assurer un équilibre durable entre les besoins de transports, l'évolution des déplacements et la protection de l'environnement. Il tient compte de la diversité des composantes territoriales ainsi que des besoins spécifiques de sa population (mobilité inclusive).

Conformément à la réglementation et afin de recueillir les observations et propositions du public, il est procédé à une Enquête Publique portant sur le projet de Plan de Mobilité couvrant le territoire de l'Agglomération, composé des 9 communes suivantes : Bandol, le Beausset, La Cadière-d'Azur, le Castellet, Evenos, Riboux, Saint-Cyr-sur-Mer, Sanary sur Mer, Signes.

Par décision n°E25000013/83 du 18 mars 2025 du tribunal administratif de Toulon désignant **M. CARMAGNOLLE** comme **Commissaire Enquêteur**.

L'Enquête Publique se déroulera du **jeudi 11 septembre 2025 (9h) au lundi 13 octobre 2025 (17h)**, soit 33 jours consécutifs.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera consultable :

En version papier dans les lieux suivants, aux jours et heures d'ouverture habituels (sous réserve de changement d'horaires éventuel), sauf les jours fériés et fermeture exceptionnelle :

- **Au siège de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume**
155 avenue Henri Jansoulin - 83740 La Cadière-d'Azur - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- **A la Mairie de Bandol - Mairie annexe Espace Paul Ricard**
Service urbanisme - 11 rue des écoles - 83150 Bandol - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- **A la Mairie du Beausset**
Hôtel de Ville - Place Jean Jaurès - 83330 Le Beausset - du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (16h le vendredi).
- **A la Mairie du Castellet**
Hôtel de Ville - Place du Champ de Bataille - 83330 Le Castellet - du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi)
- **A la Mairie d'Evenos**
Hôtel de Ville - 2 Route de Toulon, Sainte Anne d'Evenos 83330 Evenos - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h (16h le vendredi)
- **A la Mairie de Riboux**
Hôtel de Ville - Placette de la Mairie - 13780 Riboux - le mercredi et jeudi de 8h30 à 12h
- **A la Mairie de Saint-Cyr-sur-Mer**
Hôtel de Ville - 1 Place d'Estienne d'Orves - 83270 Saint-Cyr-sur-Mer - du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- **A la Mairie de Sanary-sur-Mer**
Hôtel de Ville - 1 Place de la République - 83110 Sanary-sur-Mer - du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 15h30
- **A la Mairie de Signes**
Hôtel de Ville - 5 rue Saint-Jean - 83870 Signes - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- **A la Mairie de La Cadière-d'Azur**
Mairie annexe - 1^{er} étage - Place Jean Jaurès - 83740 La Cadière-d'Azur - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier sous forme dématérialisée :

Directement par le registre numérique à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/6378>

Pendant toute la durée de l'enquête le public pourra présenter ses observations ou propositions :

- Sur les registres d'enquête papier mis à disposition du public à cet effet, au siège de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume et dans les 9 communes désignées à l'article 3 du présent arrêté
- Par voie électronique sur le registre dématérialisé via l'adresse internet dédiée suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6378>
- Par l'intermédiaire du courriel : enquete-publique-6378@registre-dematerialise.fr
- Par courrier adressé à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur - Enquête relative au projet de Plan de Mobilité et envoyé au siège de l'enquête : Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume - 155 avenue Henri Jansoulin - 83740 La Cadière-d'Azur

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à disposition du public aux dates, lieux et horaires de permanences suivants :

Permanences	SIGNES		LE BEAUSSET		SAINT-CYR-SUR-MER		SANARY-SUR-MER	
	Hôtel de Ville 5 rue Saint-Jean		Hôtel de Ville Place Jean Jaurès Rez de Chaussée		Hôtel de Ville Place d'Estienne d'Orves		Hôtel de Ville 1 Place de la République Salle des mariages	
Jour	Matin 9h-12h	Après-midi 14h-16h30	Matin 9h-12h	Après-midi 14h-17h	Matin 9h-12h	Après-midi 13h30-16h30	Matin 9h-12h	Après-midi 13h30-16h30
Mardi 16 sept. 2025					•			•
Vendredi 19 sept. 2025	•			•				
Mercredi 24 sept. 2025					•			•
Lundi 29 sept. 2025		•	•					
Jeudi 2 oct. 2025						•	•	
Jeudi 9 oct. 2025	•			•				

A l'expiration du délai d'enquête, le Commissaire Enquêteur récupère et clôt les registres d'enquêtes.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront mis à disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le projet de Plan de Mobilité éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'Enquête Publique et de l'avis des personnes publiques associées, sera soumis à la délibération du Conseil Communautaire pour approbation.